

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le six avril,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 mars et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----  
*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 11 avril 2023*  
-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT,  
Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOUT, Fatima KARRAD,  
Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan  
DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,  
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Anne DASSONVILLE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT  
Laurent PASTOUR ayant donné procuration à Francis VERCAMER  
Chantal LAHARNAR ayant donné procuration à Fabienne LEPERS

**DEL/2023/CL/32**  
**TARIF SEANCES DE CINEMA - ZEPHYR**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°DEL/2015/CL/16 modifiée par la délibération n°DEL/2017/CL/53, le Conseil Municipal a déterminé le tarif des séances de cinéma au Zéphyr.

Aujourd'hui, il convient de fixer le tarif de la séance de cinéma à hauteur de 4 €. Ce tarif sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Vu l'avis conforme de la commission Culture, animation et vie associative,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le tarif indiqué ci-dessus,
- de prévoir l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

